

<b>GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC</b> <b>GIP</b> <b>Maison Départementale des</b> <b>Personnes Handicapées de la</b> <b>Vienne</b>	<b>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</b>  <b>Département de la Vienne</b>
---	--

<b>SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2023</b>	<b>EXTRAIT DU PROCES VERBAL</b> <b>Des délibérations de la</b> <b>Commission Exécutive</b>
------------------------------------	--

**CONCLUSION D'UN AVENANT A LA CONVENTION CONCLUE ENTRE LA  
MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES (MDPH) ET LE  
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE (CHU)**

Par délibération du 10 février 2017, la Commission Exécutive de la Maison Départementale des Personnes Handicapées de la Vienne (MDPH) a acté la conclusion d'une convention de partenariat avec le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Poitiers relative à la coordination du parcours de la personne handicapée.

Il est proposé de mettre à jour la convention conclue au vu des cinq dernières années de fonctionnement et notamment :

- De prendre acte de l'ensemble des cinq sites actuels du CHU ;
- D'actualiser les référents de la MDPH et du CHU
- D'actualiser la liste des membres du comité de suivi

\*\*\*\*\*

**La Commission Exécutive après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :**

- **De donner pouvoir à la Présidente de la Commission Exécutive de la Maison Départementale des Personnes Handicapées pour la conclusion de l'avenant ci-joint en annexe à la convention conclue entre la MDPH et le CHU de Poitiers**

Pour signature et certification du caractère exécutoire

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'V' followed by a horizontal line and a short vertical stroke at the end.

**Valérie DAUGE**

1<sup>ER</sup> Vice-Présidente du Conseil Départemental  
Présidente de la Commission Exécutive du GIP-  
MDPH de la Vienne